

AVIS A INSERER

COMMUNE DE HUNINGUE

Enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le projet de Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques (PDA)

Par arrêté n° 8990 du 20 décembre 2019, le Maire de Huningue a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune (destiné à définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la ville et la réglementation d'urbanisme relative à l'utilisation des sols) et le projet de Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques (*destiné à regrouper des immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment un ensemble cohérent avec chaque monument historique ou qui contribuent à sa conservation ou à sa mise en valeur*).

Le responsable du projet est Monsieur le Maire de Huningue.

A cet effet, Monsieur Pierre HERZOG, Professeur agrégé d'économie et de gestion retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg le 13 septembre 2019.

L'enquête publique se déroulera durant 33 jours consécutifs à la mairie de Huningue au service technique (1 rue de Saint-Louis) du 20 janvier 2020 au 21 février 2020 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Huningue :

- Le lundi 20 janvier 2020 de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 5 février 2020 de 15h00 à 18h00
- Le vendredi 21 février 2020 de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et le projet de PDA pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie au service technique. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la Mairie au service technique, 1 rue de Saint Louis 68330 HUNINGUE. Les observations peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante :

→ enquete-publique-1871@registre-dematerialise.fr (Les observations transmises par courriel seront importées dans le registre dématérialisé et donc visibles par tous à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/1871>)

→ Et/ou sur le registre dématérialisé externe
<https://www.registre-dematerialise.fr/1871>

L'évaluation environnementale contenue dans le dossier du PLU et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, sur cette évaluation, daté du 19 décembre 2019 est consultable à la mairie de Huningue dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et le projet de PDA.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmet au Maire son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture des bureaux, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, une délibération du Conseil Municipal pourra approuver le projet de PLU et un arrêté préfectoral pourra créer le Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques.